



# UNIS'VERS USEP 2024

Les Enfants font leurs Jeux



Le mouvement USEP se donne 4 ans pour construire « l'héritage de Paris 2024 », c'est-à-dire pour créer les conditions d'un développement et d'un ancrage fort et pérenne de l'USEP sur tout le territoire national. Il s'agit d'impliquer le plus grand nombre d'enfants, de familles et d'enseignants en profitant du levier que constitue la fête populaire des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Après avoir défini le principe de Rencontre Sportive Associative, après avoir donné la parole aux enfants avec « le Congrès des Enfants », l'USEP se fixe pour objectif de réaliser le passage « de l'enfant acteur à l'enfant auteur ».

Ainsi, chaque comité départemental s'engage, pour les quatre années à venir, dans une perspective d'évolution progressive choisie, à mettre en œuvre des Rencontres Sportives Associatives de proximité de plus en plus écoresponsables, organisées par les enfants. Chaque année, il s'agira d'organiser dans chaque département, une « Journée Phare », support de communication et au moins une rencontre « USEP en Famille ».

## L'USEP nationale s'engage chaque année à :

- Fournir les outils de communication.
- Communiquer sur l'évènement auprès des partenaires.
- Apporter une aide financière via le contrat de développement départemental et le fonds IMPACT 2024.
- Attribuer aux comités une dotation matérielle.
- Mettre à disposition des ressources pédagogiques sous forme numérique :
  - [Clés USEP EDD](#)
  - [Malette sport scolaire et handicap](#)
  - [De l'enfant Acteur à l'enfant Auteur](#)
  - [Le Manifeste des Enfants](#)
  - [Fiches Olympiques du CNOSE](#)
  - [Débat associatif JOP](#)
  - [Les fiches débats associatifs](#)
  - [Remue-ménages](#)

## Le comité régional s'engage chaque année à :

- Impulser et soutenir la dynamique de l'évènement dans chacun de ses départements.
- Impulser et soutenir des actions de formation à destination des adultes et des enfants pour accompagner leur implication dans l'évènement.
- Communiquer via la presse et les réseaux sociaux.

## Le Comité Départemental s'engage chaque année à :

- Faire vivre l'évènement sur son territoire.
- **N'inscrire à l'évènement que des rencontres USEP répondant au cahier des charges.**
- Inciter les organisateurs des rencontres locales à parrainer des classes non USEP.
- Utiliser systématiquement la **dénomination et le logo** de l'évènement.
- Communiquer via le **communiqué de presse** « type » et les réseaux sociaux.
- Mettre en place une journée phare départementale.
- Organiser au moins une rencontre en famille en s'appuyant si possible sur des partenaires.
- Rendre compte de l'organisation d'une rencontre labellisée via la fiche action du contrat de développement.

## Les associations USEP participantes s'engagent chaque année à :

- Préparer et mettre en œuvre des rencontres de proximité.
- Eduquer les enfants à la prise de responsabilités et à l'exercice des différents rôles sociaux.
- Renforcer la culture olympique et paralympique.
- Renforcer l'éducation au développement durable.
- Former les adultes dans l'accompagnement des enfants dans ces diverses tâches.
- Rendre compte à l'échelon départemental des actions conduites.

